

Les Infos Municipales



L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur www.saint-abraham.fr
 Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**
 Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



Recensement citoyen pour les jeunes nés entre le **1er novembre et le 31 janvier**.

Obligatoire pour les garçons et les filles dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La bibliothèque est ouverte chaque **mercredi et samedi de 15h00 à 17h30**.
 Le prêt de livre est gratuit.



VIE MUNICIPALE

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

La loi RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) ne nous permet plus depuis 2018 de vous informer des naissances et décès sur la commune comme nous le faisons chaque mois sur ce bulletin municipal. En revanche, nous pouvons vous communiquer quelques chiffres sur l'année passée.

État civil :

4 transcriptions de décès,
 1 mariage,
 2 reconnaissances anticipées,
 8 naissances hors commune,
 2 pacs.

Urbanisme :

Permis d'aménager : 5 permis déposés dont 1 sans suite,
 Déclaration préalable : 20 déposées dont 15 accords, 2 refus, 3 en cours d'instruction,
 Permis de construire : 33 dépôts dont 23 accords, 3 refus, 1 sans suite, 6 en cours d'instruction (21 demandes concernent des constructions de maisons individuelles).
 Certificat d'urbanisme : 45 dépôts,
 Permis de démolir : 1 dépôt dont 1 accord.

MANŒUVRES MILITAIRES

Des exercices militaires auront lieu sur la commune du **07 au 11 février 2022**.

AVIS DE RECHERCHE

Plusieurs communes constatent des disparitions de panneaux, nous ne sommes pas épargnés, ouvrez les yeux peut-être verrez-vous celui-ci. Merci !



Récolte et vente de sève de bouleau fraîche 100% naturelle

La sève de bouleau, aussi appelée eau de bouleau est le liquide qui circule dans l'arbre. Au printemps, elle peut être récoltée lors de la « montée de sève » et se boit sous forme de cure pendant 2 à 3 semaines.

L'eau de bouleau est reconnue pour ses propriétés reminéralisantes et épuratoires.

La sève de bouleau est un produit naturel.

Son pouvoir détoxifiant va permettre de drainer les émonctoires que sont les reins, les poumons, le foie, le sang et la peau. Après l'hiver il est bienvenu de s'accorder une cure détox 100% naturelle et vivante.

Christophe Bonneau, producteur et récoltant de sève de bouleau sur la commune de Sérent vous propose de faire une cure dans quelques semaines.

Pendant la période de récolte (Février-Mars 2022) la sève sera prélevée chaque jour et conditionnée directement en poche de **3 Litres (29€) ou de 5 Litres (45€)**

3 Litres c'est la quantité minimum conseillée par personne pour réaliser une cure.

Pour passer commande il suffit de contacter directement Christophe et Rachel au 06.46.42.59.92 ou par mail : lasourcedubouleau@gmail.com

Livraison possible à domicile sur Sérent et alentours.
Informations utiles sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/lasourcedubouleau>
Ou sur le site internet : www.lasourcedubouleau.fr

Christophe et Rachel BONNEAU
4 La Rosaie 56140 Saint Abraham. 06 46 42 59 92.

ACTUALITES

PROCURATION, CE QUI CHANGE

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Ainsi, si vous savez que vous ne pourrez voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :
En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr. Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement à la gendarmerie. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

En faisant une demande, via un formulaire Cerfa papier, à la gendarmerie. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire CERFA cartonné n° 12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Vous devez également renseigner **votre propre numéro national d'électeur** si vous faites une demande par Cerfa. Ce numéro est présent sur la carte électorale et peut aussi être retrouvé sur le service en ligne « Interroger votre situation électorale » disponible sur service-public.fr.

RAPPEL : inscription sur les listes électorales **avant le vendredi 4 mars 2022.**

LOCATION GÎTE



Loue maison de vacances pour 4 personnes, au calme, à la campagne, à côté de la voie verte pour de belles balades à pieds ou à vélo.

À proximité des cités médiévales de Josselin, Malestroit, Rochefort-en-terre.

À 20 minutes du Golf du Morbihan et ses plages, de Vannes et de la forêt de Brocéliande.

Activités nautiques, terrain de golf au Lac au Duc à Ploërmel.

Tout pour vous sentir bien et vous ressourcer.

2, Pérué ; Lieu-dit-La Chênaie verte
56140 Saint-Abraham.
Contact : 06.86.37.77.70



CALENDRIER DON DU SANG

Avez-vous déjà essayé de parler ou chanter sans les lettres A, B, O ? Imaginez, la vie des malades sans ces lettres dont ils ont tant besoin...

À l'heure où la campagne de vaccination s'accélère, l'EFS rappelle que dans la grande majorité des cas, **il est possible de donner son sang après une injection de vaccin contre la Covid-19**, sans aucun délai d'ajournement à respecter.

Le passe vaccinal n'est pas nécessaire pour donner son sang. Si vous n'êtes pas vacciné et si vous avez été en contact avec un cas confirmé de Covid-19, vous devez attendre 14 jours après le dernier contact. Si vous êtes vacciné, vous pouvez donner votre sang.

Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous avez été testé positif à la covid-19 ou présentez des symptômes.

Vous devez attendre 14 jours après la disparition des symptômes ou après avoir été testé positif avant de pouvoir donner.

L'association des donneurs de sang bénévoles de Malestroit et ses alentours nous font part de l'agenda des collectes de sang pour l'année 2022.

MALESTROIT (Salle des Fêtes de 14h45 à 18h45)

Mercredi 02 mars Jeudi 11 août
Mardi 03 mai Vendredi 14 octobre
Mercredi 04 mai Mardi 27 décembre
 Mercredi 28 décembre.

SERENT Jeudi 02 juin et Jeudi 08 septembre.

ATELIERS NUMERIQUES

Les ateliers numériques se poursuivent sur la commune, rendez-vous **chaque jeudi de 14h à 15h pour les débutants et de 15h à 16h pour les ateliers intermédiaires**. Inscription obligatoire en contactant le 06 02 50 81 11 ou epn@oust-broceliande.bzh 10€/semestre, gratuit pour les étudiants, demandeurs d'emplois et RSA.

PROGRAMME DES ATELIERS

ATELIERS DÉBUTANTS	Découverte de l'ordinateur		Clavier et souris	
	24/01 St Malo de Beignon	25/01 Total-Carenest	31/01 St Malo de Beignon	01/02 Total-Carenest
27/01 Malestroit-St Abraham	28/01 Guér	03/02 Malestroit-St Abraham	04/02 Guér	
Classement et sauvegarde des documents		Découverte d'Internet		
21/02 St Malo de Beignon	22/02 Total-Carenest	28/02 St Malo de Beignon	01/03 Total-Carenest	
24/02 Malestroit-St Abraham	25/02 Guér	03/03 Malestroit-St Abraham	04/03 Guér	
Découverte des mails		Sensibilisation aux dangers d'Internet		
07/03 St Malo de Beignon	08/03 Total-Carenest	14/03 St Malo de Beignon	15/03 Total-Carenest	
10/03 Malestroit-St Abraham	11/03 Guér	17/03 Malestroit-St Abraham	18/03 Guér	
Appels vidéo		Découverte des photos		
21/03 St Malo de Beignon	22/03 Total-Carenest	28/03 St Malo de Beignon	29/03 Total-Carenest	
24/03 Malestroit-St Abraham	25/03 Guér	31/03 Malestroit-St Abraham	01/04 Guér	
Smartphones				
04/04 St Malo de Beignon	05/04 Total-Carenest			
07/04 Malestroit-St Abraham	08/04 Guér			
ATELIERS INTERMÉDIAIRES	Perfectionnement d'Internet		Musique et films	
	24/01 St Malo de Beignon	25/01 Total-Carenest	31/01 St Malo de Beignon	01/02 Total-Carenest
27/01 Malestroit-St Abraham	28/01 Guér	03/02 Malestroit-St Abraham	04/02 Guér	
Bureautique		Initiation aux réseaux sociaux		
21/02 St Malo de Beignon	22/02 Total-Carenest	28/02 St Malo de Beignon	01/03 Total-Carenest	
24/02 Malestroit-St Abraham	25/02 Guér	03/03 Malestroit-St Abraham	04/03 Guér	
Perfectionnement des photos		Démarche en ligne		
07/03 St Malo de Beignon	08/03 Total-Carenest	14/03 St Malo de Beignon	15/03 Total-Carenest	
10/03 Malestroit-St Abraham	11/03 Guér	17/03 Malestroit-St Abraham	18/03 Guér	
Sensibilisation aux dangers d'Internet		Sauvegarde et nettoyage		
21/03 St Malo de Beignon	22/03 Total-Carenest	28/03 St Malo de Beignon	29/03 Total-Carenest	
24/03 Malestroit-St Abraham	25/03 Guér	31/03 Malestroit-St Abraham	01/04 Guér	
Smartphones				
04/04 St Malo de Beignon	05/04 Total-Carenest			
07/04 Malestroit-St Abraham	08/04 Guér			

Il est possible d'apporter son propre ordinateur lors des ateliers.

DÉPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE!

Particuliers & professionnels

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

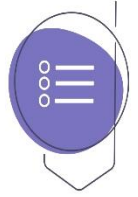
Les 6 étapes :



1 **Connectez-vous**
<https://gnau.megalisis.bretagne.bzh/pc/gnau/>



2 **1^{ère} connexion ?**
Créez votre compte
Déjà inscrit ?
Connectez-vous à votre compte

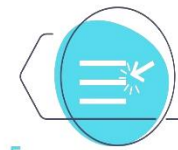


3 **Choisissez le dossier à créer**

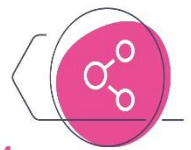
- Certificat d'urbanisme
- Déclarations préalables
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir



6 **Transmettez**
la demande en ligne
Votre demande est transmise à la mairie.
Vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique.



5 **Complétez le formulaire Cerfa** et joignez les pièces nécessaires



4 **Sélectionnez la commune concernée** par le projet

- L'avancement de votre dossier peut être suivi depuis votre espace personnel.
- Le dépôt au dossier au format papier, en mairie, reste possible.
- Pour plus d'informations, contactez votre mairie.

Service Autorisation du Droit des Sols
38 Place de la Mairie - 56800 PLOERMEL
02 97 73 20 97 - ads@ploermelcommunaute.bzh

De l'oust à broceliande
COMMUNAUTE

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ

Meilleurs Voeux pour 2022

« La situation actuelle ne nous permet pas de fixer une date pour notre assemblée, repas et galette des rois. Dès que les conditions seront meilleures, nous aurons le plaisir de nous retrouver.
La présidente et le bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022. »

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00



Au mois de Janvier, les élèves de la classe des CP/CE1 ont écrit une carte de vœux à leurs papys, mamies, tontons, tatas cousins...puis ils sont allés les poster !!



Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12H00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com



Avec d'autres écoles catholiques du Morbihan, nous participons à un défi en 3 manches.

L'occasion pour tous les GS et les CP de l'école de faire des maths "autrement", de prendre plaisir à chercher, de participer à des débats mathématiques en groupe.

Pour la première manche, nous avons obtenu 7 points. Et nous attendons maintenant les résultats de la 2ème manche.



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.

02 97 74 91 55 Mail : secretariat@saint-abraham.fr

Horaires d'ouverture des déchetteries

Sérent : P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

Ruffiac : Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

Destruction de nids de guêpes ou frelons : 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution à partir du 20 février 2022. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposant à la Mairie ou par mail : secretariat@saint-abraham.fr